

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 22 septembre 2021 à 16 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre par vidéoconférence

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire  
Madame Noëlla Daraiche, conseillère  
Monsieur Albin Fournier, conseiller  
Madame Sylvie Langlois, conseillère

Absent : Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller  
Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

**2021-09-835**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Sylvie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; ®
3. Embauche d'un opérateur en déneigement®
4. Période de questions;
5. Levée de la séance;

**2021-09-836**

**Embauche d'un opérateur en déneigement**

Considérant l'offre d'emploi affiché pour le poste d'opérateur en déneigement pour l'hiver 2021-2022;

Considérant les candidatures reçues au bureau de la municipalité;

Considérant les recommandations du Directeur général;

Il est proposé par Jean-François Synnett et résolu unanimement que le conseil municipal accepte la candidature de Monsieur Christian Synnett au poste d'opérateur en déneigement pour l'hiver 2021-2022.

**Période de questions**

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

**Levée de l'assemblée**

**2021-09-837**

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 16 h 25.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Joël Côté maire

\_\_\_\_\_  
Vital Côté directeur général

